Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1433

Rubrik: Énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nouvelles coalitions

A la veille du scrutin de septembre prochain, les positions évoluent face au principe de la taxation de l'énergie.

ES PREMIERS PARTISANS d'une nouvelle politique énergétique faisaient figure de doux idéalistes. Au début des années soixante-dix, quand l'approvisionnement pétrolier se fit problématique à cause des aléas de la politique internationale, il ne pouvait être question de se passer de l'énergie nucléaire. Et le renchérissement des agents énergétiques, condition indispensable d'une consommation plus efficace, apparaissait comme un coup mortel porté à la croissance économique.

Le combat inlassable des antinu-

cléaires aboutit pourtant à l'instauration d'un moratoire en 1990. Pourtant les mesures en faveur des économies d'énergie restèrent modestes, confinées pour l'essentiel à des actions de persuasion douce. Les choses pourraient changer le 24 septembre prochain si les trois projets de taxation de l'énergie trouvaient le soutien d'une majorité populaire. Les chances de succès ne sont pas négligeables au vu des coalitions en présence.

En matière énergétique, les fronts traditionnels voient s'affronter les partis bourgeois d'une part, la gauche et les Verts d'autre part. Aujourd'hui on assiste à de nouveaux regroupements qui traduisent une prise de conscience de l'impact économique favorable d'une taxation de l'énergie. Si les grandes organisations économiques -Vorort et Union suisse des arts et métiers en tête – continuent de s'opposer par principe à toute nouvelle taxe, des parlementaires bourgeois montent au front. Les uns appuient le principe d'une taxe sur les énergies non renouvelables qui permettrait de réduire les charges salariales: c'est l'embryon d'une fiscalité écologique. Les autres, tout comme la gauche, les Verts et les organisations écologiques, soutiennent les trois projets. Cette large coalition regroupant des patrons, des agriculteurs et les cantons de montagne a vu tout l'intérêt d'une taxe qui contribuerait non seulement à calmer notre fringale énergétique mais encore à promouvoir les énergies renouvelables et à aider temporairement l'industrie hydroélectrique durement concurrencée par la libéralisation du marché de l'électricité. A la clé, des dizaines de milliers d'emplois nouveaux et un avantage concurrentiel sur le marché prometteur des techniques énergétiques d'avant-garde.

FEMMES EN ENTREPRISES

Mentors et élèves

Les CHIFFRES SONT éloquents: en Suisse, seuls 10% des postes à haute responsabilité dans l'administration, dans les entreprises ou dans le monde scientifique sont aujourd'hui occupés par des femmes. Pire, cette proportion ne s'est presque pas accrue au cours de ces dernières années.

Une initiation utile aux femmes...

Afin de remédier à cette situation et d'aider les femmes dans leur carrière professionnelle, la Suisse est en train de découvrir une pratique déjà courante aux États-Unis, en Allemagne ou en Scandinavie: le mentoring. Il s'agit d'un programme d'entraide au développement de la carrière professionnelle, qui se pratique en duo: un ou une mentor et une ou un élève, le premier faisant bénéficier le second de son expérience professionnelle et de son réseau de relations.

Ces derniers mois, des services sociaux de la ville de Zurich à ABB, en passant par l'Association suisse des femmes médecins, plusieurs expériences de mentoring ont vu le jour en Suisse. Tout dernièrement, à la fin du mois de mai 2000, l'association «Wirtschaftsfrauen Schweiz» a profité de

son congrès pour lancer, à l'initiative de la conseillère nationale socialiste Anita Fetz, un programme de mentoring à plus large échelle. Afin de susciter chez les jeunes femmes un élan dans leur motivation professionnelle, l'association s'est donnée pour but de mettre en relation mentors et élèves. Le directeur général des CFF, Benedikt Weibel, la secrétaire générale du Département fédéral de l'intérieur Claudia Kaufmann ou encore le patron de Ricola et conseiller national PDC, Ruedi Imhof, ont apporté leur soutien au projet et accepté de participer au programme en jouant le rôle de mentor pour des femmes en début de carrière professionnelle.

... et aux entreprises

Si les tenantes du mentoring relèvent que ces projets ont pour principal atout de permettre aux femmes de tisser un réseau de relations qui leur fait souvent défaut, les entreprises, toujours plus nombreuses à se lancer dans ce type d'expériences, ont visiblement pris conscience que ces projets pouvaient parfaitement trouver leur place dans une stratégie intelligente de ressources humaines.

Source: Basler Zeitung, 23 mai 2000.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Géraldine Savary (gs) Ont collaboré à ce numéro: André Gavillet (aq) Jacques Guyaz (jg) Yvette Jaggi (yj) Anne Rivier Composition et maquette: Françoise Gavillet, Géraldine Savary Responsable administrative: . Murielle Gay-Crosier Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 90 francs Étudiants, apprentis: 60 francs @bonnement e-mail: 70 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch CCP: 10-15527-9 Site: www.domainepublic.ch